

## **DEC191363INSB**

Décision portant nomination de M. Jacques BAUDIER en qualité de chargé de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des Sciences Biologiques

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Jacques Baudier, Directeur de Recherche à l'INSERM, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des Sciences Biologiques du CNRS, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 31 décembre 2020 pour 20 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet la responsabilité du pôle International et Europe à l'Institut des Sciences Biologiques.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17/05/2019

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl